

AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VELAUX

La concertation relative à l'élaboration de la Révision Allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Velaux, ouverte depuis l'engagement de la procédure prescrit par délibération du 19 décembre 2019, se clôturera le 25 mars 2022.

Jusqu'à cette date incluse, le dossier de concertation est consultable en Mairie de Velaux et au sein des locaux du Conseil de Territoire du Pays Salonais aux adresses, jours et heures suivants :

Mairie de Velaux : Service Urbanisme, 771 Avenue Jean Moulin, 13880 VELAUX, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Conseil de Territoire : Direction de l'Aménagement du Territoire, 190 rue du Commandant Sibour 13300 SALON-DE-PROVENCE, du lundi au vendredi de 08h30 à 13h30 et de 13h30 à 17h00.

Le public, pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, directement sur le registre numérique :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-revision-allee-1-plu-velaux>

Ou par email à l'adresse suivante :

concertation-revision-allee-1-plu-velaux@mail.registre-numerique.fr

Il peut également consulter le dossier sur les sites web suivants :

<https://www.velaux.fr> et <https://pays-salonais.ampmetropole.fr>

Tout renseignement peut être demandé à la Division Planification Urbaine (Conseil de Territoire du Pays Salonais - Métropole Aix Marseille Provence, 04-90-59-69-63, severine.bellon@ampmetropole.fr).